



TABLEDES MATIÈRES

01

Le mot du président et du directeur général

02

La mission, la vision et les valeurs de la Commission scolaire

03

Le Code d'éthique et de déontologie La déclaration de services aux citoyens Les instances consultatives

04

Les membres du Conseil des commissaires

06

Les principales décisions du Conseil des commissaires

07

Les principales décisions du Comité exécutif

90

Le rapport annuel de la protectrice de l'élève

09

L'intimidation et la violence

11

Le Plan stratégique 2013-2018

12

ORIENTATION 1

Améliorer la persévérance et la réussite de nos élèves, jeunes et adultes

16

ORIENTATION 2

Améliorer l'efficience de nos pratiques

30

ORIENTATION 3

Soutenir le développement des compétences, l'engagement et la mobilisation de tous

24

ORIENTATION 4

Valoriser l'école publique et y associer la communauté

58

Les affaires corporatives

30

La Commission scolaire en chiffres

33

ANNEXE I

Les établissements scolaires : écoles et centres

34

ANNEXE II

La gestion et le contrôle des effectifs



ANNEXE III

La déclaration de services aux citoyens

Découvreurs en tête!

Une année d'incertitude, d'espoir et de belles réalisations

À l'instar des années précédentes, l'année 2015-2016 a débuté sous le signe de l'incertitude et du spectre de bouleversements appréhendés pour l'ensemble du réseau, notamment concernant la menace de l'abandon de la démocratie scolaire.

L'automne a donc été le théâtre de plusieurs moments fort importants tels que la négociation nationale des conventions collectives, les débats sur le projet de loi 86 et la gestion d'une autre année de compressions budgétaires.

Un peu plus tard au cours de l'hiver 2016, l'arrivée d'un nouveau ministre, l'abandon du projet de loi 86, l'annonce d'un réinvestissement en éducation et la conclusion des négociations des conventions collectives ont recentré les efforts de chacun vers notre mission première : la réussite éducative de nos élèves.

Malgré la turbulence, la Commission scolaire des Découvreurs a su maintenir son excellente performance en matière de persévérance et de réussite éducative.

Le plus récent taux de diplomation et de qualification au secondaire. de 86,5 % en juin 2014, nous permet d'être confiants quant à l'atteinte de notre cible de 87 % en juin 2018.

L'année 2015-2016 fut également marquée par un important changement à la direction générale de la Commission scolaire des Découvreurs.

À la suite du départ à la retraite de Monsieur Reynald Deraspe, Monsieur Christian Pleau a pris la relève à titre de Directeur général le 25 janvier 2016.

Grâce à l'appui du Conseil des commissaires et à la compétence d'une équipe administrative expérimentée, la transition fut harmonieuse.

La conclusion de notre année scolaire nous rend fiers de nos réalisations axées sur les objectifs de notre Plan stratégique 2013-2018 et sur les défis de notre organisation.

En bref, quelques faits saillants de 2015-2016 :

- La construction du Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle:
- La bonification de l'offre de service de l'École Des Pionniers par l'ajout de la 4^e secondaire;
- La poursuite de l'implantation de projets technopédagogiques dans les écoles:
- La préparation d'un Plan d'optimisation de la formation professionnelle;
- Le sondage sur les moyens et l'efficacité des communications de la Commission scolaire;
- La mise en œuvre du Plan directeur des technologies;
- Le renouvellement du Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés.

Au terme de cette année chargée en émotions et rebondissements, nous pouvons affirmer avec fierté que la qualité des services n'a pas fléchi et que nos élèves continuent d'être entre bonnes mains grâce au remarquable engagement du personnel.

Très sincères remerciements à vous toutes et tous qui contribuez à la mission éducative et à la qualité de l'éducation et de la formation. Nous avons raison de dire : Découvreurs en tête.



Le directeur général,

Christian Pleau

Le président,

« PROMOUVOIR ET VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE »

LA MISSION

La Commission scolaire a pour mission :

- D'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques;
- De promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire:
- De veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- De contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

« CROIRE EN LA CAPACITÉ DE CHACUN DES ÉLÈVES »

LA VISION

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaître l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

« CRÉER UNE DYNAMIQUE DE COLLABORATION »

LES VALEURS

Animée par un profond sens éthique, la Commission scolaire des Découvreurs s'appuie sur quatre valeurs qui créent une dynamique de collaboration entre tous les acteurs en soutien à sa vision. Ce sont :

LE RESPECT: faire preuve de considération à l'égard de soi, de l'autre et de l'organisation, reconnaissant ainsi que chaque individu a des droits et des devoirs;

LA RIGUEUR: se soucier de bien faire les choses en fonction de son rôle et de ses responsabilités;

L'ENGAGEMENT: contribuer de façon volontaire et constante à la mission de l'organisation;

LE DÉPASSEMENT: innover, rechercher l'amélioration de façon continue, repousser ses limites.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire possède un Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires. Il est disponible dans sa version intégrale au Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information de la Commission scolaire, ainsi que sur le site Internet desdecouvreurs.ca



LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

L'énoncé de la *Déclaration de services aux citoyens* est disponible au **Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information** de la Commission scolaire, ou sur le site Internet **desdecouvreurs.ca**



LES INSTANCES CONSULTATIVES

Dans ses processus décisionnels, la Commission scolaire a pris en considération les avis des instances consultatives, notamment ceux du Comité de parents, du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), ainsi que ceux du Comité consultatif sur le transport scolaire.



Depuis le 5 juin 2016

LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2015-2016



Président de la Commission scolaire et Président du Comité exécutif **Alain Fortier**



Circonscription 1 – Saint-Augustin Roseline Drolet Membre du Comité exécutif¹



Circonscription 4 – Chauveau-Champigny Lucien Chabot Membre du Comité exécutif



Circonscription 2 – De la Promenade-des-Sœurs **Mary Fortier**



Circonscription 5 – L'Ancienne-Lorette **Sylvie Ouellet**



Circonscription 3 – De la Rivière-du-Cap-Rouge **Johanne Poulin-Ouellet**



Circonscription 6 – Du Versant-Nord **Réjeanne Beaulieu**

1 Madame Roseline Drolet a été élue membre du Comité exécutif le 29 mars 2016 à la suite de la vacance du poste de Monsieur Jean-Luc Lavoie.



LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2015-2016



Circonscription 7 – Pie-XII-Des Compagnons **Marie-Josée Truchon**²



Commissaire-parent **Jean-Philippe Bouchard**



Circonscription 8 – Saint-Louis

Gaston Dionne

Vice-président de la Commission
scolaire

Membre du Comité exécutif



Commissaire-parent (EHDAA) **Isabelle Filion**



Circonscription 9 – De la Cité-Universitaire **Harold Gaboury**



Commissaire-parent (primaire)

Martin Corbeil



Circonscription 10 – Sillery

Damien de Halleux

Vice-président du Comité exécutif



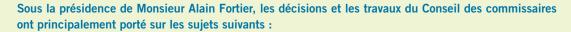
Commissaire-parent (secondaire)
Stéphane Lapierre
Membre du Comité exécutif

LES COMMISSAIRES PARTICIPENT À DE NOMBREUSES ACTIVITÉS AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU AINSI QU'À LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC.

² Monsieur **Jean-Luc Lavoie**, ayant démissionné de son poste de commissaire le 22 février 2016, a été remplacé par Madame **Marie-Josée Truchon** à la suite de l'élection du 5 juin 2016.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Une équipe de 15 commissaires, dont 1 président élu et 4 commissaires-parents, compose le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) et 6 d'entre eux forment le Comité exécutif.



- L'adoption, pour 2015-2016, du budget de fonctionnement de la Commission scolaire, du taux de la taxe scolaire et l'approbation du budget des établissements;
- · L'adoption du Code d'éthique et de déontologie des commissaires;
- Le Rapport annuel 2014-2015;
- · L'adoption des encadrements généraux suivants :
 - Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
 - Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2016-2017;
 - Cadre d'organisation des services éducatifs 2016-2017;
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017 2017-2018 2018-2019 et prévisions de clientèle;
 - Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte;
- L'actualisation de la Politique relative à l'attribution des contrats et à la gestion contractuelle;
- L'adoption des amendements aux règlements relatifs à la délégation au Comité exécutif de certains pouvoirs et fonctions et à la délégation de pouvoirs au Directeur général;
- · La désignation d'un protecteur de l'élève;
- L'adoption du budget d'investissement 2016-2017;
- L'adoption des calendriers scolaires de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes 2016-2017;
- L'adoption de la *Structure administrative* des établissements et des Services de la Commission scolaire, ainsi que des *Plans d'effectifs* pour 2016-2017;
- Le Bilan 2015-2016 de début de mandat de Monsieur Christian Pleau, à titre de Directeur général.

AU COURS DE L'EXERCICE 2015-2016, LE CONSEIL DES COMMISSAIRES A TENU 10 SÉANCES ORDINAIRES, 1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET 7 RÉUNIONS EN COMITÉ PLÉNIER POUR ÉTUDIER ET DOCUMENTER DIFFÉRENTS DOSSIERS.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sous la présidence de Monsieur Alain Fortier, les travaux du Comité exécutif ont notamment donné lieu aux décisions suivantes :

- L'engagement d'un gestionnaire de projet pour la « phase de la construction » du Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle:
- Le consentement de cession de bail du CHU de Québec-Université Laval en faveur du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale pour le 1096, route de l'Église;
- L'attribution « de droits d'usage et de servitudes » en faveur de Bell Canada et de Vidéotron afin de desservir l'École Du Versant en matière de téléphonie et de télécommunication;
- La détermination des conditions d'utilisation et des tarifications pour 2016-2017 concernant :
 - Les locaux prêtés aux villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette;
 - Les espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués;
 - La tarification relative aux cours d'été et aux reprises d'épreuves pour l'été 2016;
 - Les tarifications pour le transport intégré, le transport du midi et les places excédentaires du transport exclusif pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;
 - L'utilisation des services de garde en milieu scolaire et l'utilisation des jardins d'enfants;
- L'adhésion au regroupement d'achat pour les assurances générales de la Commission scolaire pour l'année 2016-2017;
- L'actualisation des Règles relatives à l'approvisionnement en biens et en services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire;
- L'allocation des contrats relatifs aux infrastructures.
 (Voir la liste des travaux réalisés en 2015-2016 à la page 31 du présent rapport).



AU COURS DE L'EXERCICE 2015-2016, LE COMITÉ EXÉCUTIF A TENU 13 SÉANCES ORDINAIRES, 2 SÉANCES EXTRAORDINAIRES ET SES MEMBRES ONT PARTICIPÉ AUX 7 RÉUNIONS EN COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL DES COMMISSAIRES.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.I-13-3), article 220.2 prévoit qu'une commission scolaire doit, après consultation du Comité de parents, établir par règlement une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

La procédure d'examen des plaintes doit permettre au plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte, ou du résultat de cet examen, de s'adresser à une personne désignée par la Commission scolaire sous le titre de protecteur de l'élève.

Les parents d'un élève, ou l'élève lui-même s'il est majeur, peuvent s'adresser au protecteur de l'élève après avoir épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes, laquelle procédure est disponible sur le site de la Commission scolaire des Découvreurs.

Au cours de l'année 2015-2016, rares ont été les plaintes qui m'ont été adressées par les parents des élèves mineurs ou par des élèves majeurs eux-mêmes. Dans presque tous les cas, étant donné que les parents des élèves mineurs ou les élèves majeurs ne s'étaient pas prévalus des différents recours prévus par la procédure d'examen des plaintes, ceux-ci ont été référés aux différents intervenants concernés de la Commission scolaire et, ce faisant, les plaintes ont été résolues sans intervention de ma part.

En mon absence, deux cas ont été traités par le protecteur de l'élève substitut, l'un concernant l'application du régime pédagogique et l'autre concernant un accident impliquant un élève dans une cour d'école¹.

Après la réalisation de deux mandats de trois ans chacun, j'ai pris la décision de ne pas renouveler pour un troisième mandat consécutif à la fin de la présente année scolaire.

Ce fut pour moi une très belle expérience et, je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil des commissaires, les membres du Comité de parents, ainsi que les membres du Comité de gouvernance qui m'ont fait confiance en me nommant protectrice de l'élève à la Commission scolaire des Découvreurs, et ce, en mai 2010.

Je tiens à mentionner que, peu importe les intervenants de la Commission scolaire avec lesquels j'ai eu à travailler pour régler une plainte ou une problématique quelconque, cela a toujours été fait dans le respect de tous les individus impliqués, mais aussi et surtout, en ayant toujours comme principal objectif : la réussite scolaire et le bien-être de l'élève dans son milieu d'apprentissage.

Louise Croteau Protectrice de l'élève

¹ En l'absence de la Protectrice de l'élève, Monsieur Paul Labrecque est intervenu à titre de substitut dans 2 situations.

Dans un premier cas, il s'agissait d'une demande de dérogation au régime pédagogique en vigueur. Considérant les dispositions de la Loi sur l'instruction publique, la plainte a été considérée comme non-fondée.

Dans un deuxième cas, il s'agissait de la chute d'un élève dans un module de jeu. Le différend s'est soldé par une entente à la satisfaction des parties. La situation a par ailleurs permis de mettre en lumière une problématique de partage de terrains entre l'école et la Fabrique. Le protecteur de l'élève a formulé une recommandation à la Commission scolaire à cet égard en raison d'une situation présumée non sécuritaire par le fait que des adultes de l'environnement immédiat peuvent circuler dans la cour de l'école en présence des élèves.

L'école a revu sa stratégie de surveillance pour s'assurer que la sécurité des élèves ne soit pas compromise.





L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Les écoles primaires et secondaires ont réalisé des activités pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence lesquelles contribuent à l'acquisition et au développement de bonnes habitudes de vie respectueuses et tolérantes. Quelques exemples, entre autres réalisations en 2015-2016 :

Escouade de l'harmonie – Affirmation de soi Comportements sur les aires de jeux – Brigade de Paix Implication d'élèves aidants – Accompagnement à un groupe à risque Comité contre l'homophobie – Groupe de prévention et de sensibilisation

À l'École Les Sources, des élèves de 5° et de 6° année, identifiés au moyen d'un accessoire et formant une Escouade de l'harmonie, se promènent sur le terrain de l'école pour aider les élèves à gérer les petits conflits et s'assurer que les jeux se déroulent dans l'harmonie.

À l'École Saint-Louis-de-France-Saint-Yves, des élèves de 6e année ont fait une tournée des classes pour encourager les élèves à dénoncer toute forme d'intimidation ou de violence, à mettre en pratique la **Méthode d'affirmation de soi** et à signer un engagement pour adopter des comportements respectueux sur un visuel formant un signe de paix.

À l'École Saint-Mathieu, la cour étant un endroit où les élèves sont les plus vulnérables au regard de la violence et de l'intimidation, les Comportements attendus sur cette aire de jeux ont été affirmés et une formation a été organisée à l'intention du personnel invité à exercer une surveillance stratégique.

À l'École Fernand-Seguin, une Brigade de Paix formée de 69 élèves de 5e et de 6e année intervient pour aider les plus jeunes à résoudre leurs conflits. De plus, un « mur pacifique » dans le hall d'entrée fait la promotion de la paix par le biais d'un visuel où les parents, le personnel et les élèves sont invités à créer une fresque de messages positifs.

À l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette, une vingtaine d'élèves sont les yeux et les oreilles de l'école en matière de détection de violence ou d'intimidation. Ce groupe d'élèves aidants a reçu une formation axée sur l'entraide. De plus, un accompagnement est offert le midi à un groupe à risque formé « d'élèves du premier cycle » qui ont des difficultés à se faire des amis et qui sont susceptibles d'être une cible facile pour d'éventuels intimidateurs.

À l'École secondaire De Rochebelle, un Comité contre l'homophobie œuvre en faveur d'un monde respectueux de la « personne de toute orientation sexuelle qui s'affirme contre l'homophobie ou la discrimination liée aux préférences sexuelles ». Ce comité a contribué à l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation et plusieurs prix ont été décernés à l'école.

Au **Collège des Compagnons**, quatre comités mettent en œuvre les priorités du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence*. De nombreuses activités sont organisées et un **Groupe de prévention et de sensibilisation**, formé d'une dizaine d'élèves, est chargé de faire une animation à tous les 9 jours pour entretenir une sensibilisation aux phénomènes d'intimidation et de violence, tout au long de l'année.

L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En 2015-2016, 8 actes d'intimidation et de violence tels que définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ont fait l'objet d'un rapport sommaire au Directeur général.

Intimidation

Nombre de rapports des	Nombre d'écoles	Nombre total d'écoles
écoles primaires	concernées au primaire	au primaire ²
3	3	16
Nombre de rapports des	Nombre d'écoles	Nombre total d'écoles
écoles secondaires	concernées au secondaire	au secondaire ³
2	1	5

Violence

Nombre de rapports des	Nombre d'écoles	Nombre total d'écoles
écoles primaires	concernées au primaire	au primaire
2	2	16
Nombre de rapports des	Nombre d'écoles	Nombre total d'écoles
écoles secondaires	concernées au secondaire	au secondaire
1	1	5

Nature et fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Nombre total de rapports	Physique	Verbale ou actes méprisants	Écrite	Électronique cyberagression	
8	4	2	1	1	

Aucun des actes répertoriés n'a fait l'objet d'une plainte à la protectrice de l'élève et aucun « autre évènement » n'a été formellement considéré comme une intimidation ou une violence, en référence aux définitions de la LIP.

À cet égard, plusieurs mesures ont été mises en place par les écoles pour assurer la protection des personnes et exercer un suivi auprès de celles et ceux qui ont été concernés.

³ Dont 3 écoles secondaires et 2 écoles « primaire-secondaire » - en fonction des actes d'établissement et non des bâtiments.



² Dont 14 écoles primaires et 2 écoles « primaire-secondaire » - en fonction des actes d'établissement et non des bâtiments.

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

1 - MIEUX APPRENDRE

RESPECT

2-MIEUX FAIRE

RIGUEUR

S. MIEUX RAVONNER

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaitre l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

ENGAGEMENT

DÉPASSEMENT

3 - MIEUX SE DÉVELOPPER

VISION - VALEURS - ENJEUX



MIEUX APPRENDRE

Une recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'un soutien pour leur réussite et leur persévérance.

Les objectifs de cette orientation sont parties intégrantes de la *Convention de partenariat 2013-2018* conclue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), devenu le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Évolution du taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Situation	de départ	rt Résultats obtenus au cours des 5 années du Plan stratégique 2013-2018					
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
84,8 %	87,2 %	86,5 %	n/d*	n/d*			87 %

^{*} Convention de partenariat - Portrait des statistiques ministérielles de juillet 2016 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MEES.

Évolution du taux de décrochage annuel

Situation	de départ	Résultats ob	Résultat visé				
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
9,3 %	6,6 %	7,8 %	n/d*	n/d*			7,5 %

^c Convention de partenariat - Portrait des statistiques ministérielles de juillet 2016 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MEES.



Le taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves de la Commission scolaire des Découvreurs est, depuis plusieurs années, l'un des plus élevés (86,5 % en juin 2014) alors qu'il était de 73,8 % parmi les commissions scolaires du réseau public.*

Ce taux tient en compte la diplomation et la qualification des jeunes et des adultes, en fréquentation scolaire continue de formation générale et de formation professionnelle, après 7 ans, de 2007 à 2014.

Il témoigne de la qualité de la formation de nos écoles secondaires et, par extension, de nos écoles primaires.

* Statistiques ministérielles de juillet 2016.

La diplomation et la qualification des élèves sortants de la 5° année du secondaire et des élèves des parcours axés sur l'emploi le 30 juin 2016

En **2013-2014***, des **714** « élèves sortants » de nos écoles secondaires, en formation générale des jeunes, **637** ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) et **21** un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) ou avec un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), soit une diplomation et qualification de **92,2** %.

* Direction des statistiques et de l'information décisionnelle du MEES, juillet 2016.

Le taux de décrochage annuel

En **2013-2014***, **7,8** % *de nos élèves (37 garçons et 19 filles) sont sortis sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes.

Ces élèves ne se sont pas réinscrits en **2014-2015**, ni en formation générale (jeunes ou adultes) ni en formation professionnelle, ni au collégial, nulle part au Québec.

En **2013-2014**, le taux de décrochage des 72 commissions scolaires du réseau public était de **16,2** %.

* Statistiques ministérielles de juillet 2016.

L'apprentissage des langues

Le français

À l'instar des dernières années, les résultats aux épreuves obligatoires du MEES de **juin 2016** démontrent d'excellents taux de réussite au primaire. Nous constatons de plus une légère remontée en ce qui a trait aux résultats et au taux de réussite de l'épreuve d'écriture de 2^e secondaire et une légère baisse en 5^e secondaire.

L'anglais intensif

Onze (11) écoles primaires sur 20 ont offert l'anglais intensif en **2015-2016**. Ces écoles regroupaient **572** élèves de 6^e année sur un total de **895**, soit **64** % de la clientèle.

La réussite des élèves à risque et des élèves issus de l'immigration

Afin de prendre en compte la diversité des besoins de tous nos élèves et de répondre aux attentes des parents et de la population, des actions de soutien à la persévérance et à la réussite sont adaptées à certains groupes, notamment aux élèves à risque et aux élèves issus de l'immigration.

En **2015-2016**, l'École Notre-Dame-de-Foy poursuit l'implantation de la classe d'accueil en francisation au primaire, pour les élèves présentant de grands retards scolaires, et la Commission scolaire a mis en place la même offre de service d'accueil en francisation pour les élèves du secondaire à l'École De Rochebelle.

AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

AXE 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS								
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	
1,1 - Taux moyen de diplomation et de qualification des élèves en FGJ – FP – FGA pour la période visée	84,8 % en juin 2012	86,5 % en juin 2014	n/d*	n/d*			87 %	
1,2 - Taux moyen de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ)	9,3 % en juin 2012	7,8 % en juin 2014	n/d*	n/d*			7,5 %	
1,3 - Taux moyen de diplomation pour la période visée en formation professionnelle (FP)	83,6 %	92 % cohorte 2011-2012	92,3 % cohorte 2012-2013	88,7 % cohorte 2013-2014	cohorte 2014-2015	cohorte 2015-2016	87 %	
1,4 - Nombre d'élèves « diplomables » en formation générale des adultes (FGA) dans l'année scolaire - Nombre d'élèves diplômés	65,6 %	74,1 %	74 %	82,2 %			80 %	

^{*} Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

AXE 2 : L'APPRENTISSAGE DES LANGUES									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
2,1 - Taux de réussite aux épreuves obligatoires de la 4º année du primaire, en lecture et en écriture	87 % 86 %	90,1 % 89,4 %	95,7 % 92,4 %	91,0 % 92,2 %			Supérieure à : Lecture : 85 % Écriture : 85 %		
2,1 - Taux de réussite aux épreuves de la 2º et de la 5º année du secondaire, en écriture	86 % 87 %	88,4 % 80,1 %	87,0 % 85,8 %	89,5 % 83,7 %			2º année : 85 % 5º année : 90 %		
2,2 - Nombre de projets liés à l'apprentissage de l'anglais	50 %	58 %	63 %	63 %			75 % des écoles		





AXE 3 : LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
3,1 - Taux moyen d'élève non promus de la 4º à la 5º année du primaire*	7,1 %	5,7 %	5,5 %	5,3 %			Taux moyen d'élèves non promus : inférieur à 5 %		
3,2 - Taux moyen de qualification des élèves dans les parcours de formation axés sur l'emploi	86,8 %	78,4 %	74,9 %	77,7 %			Taux moyen de 75 %		
3,3 - Taux moyen d'élèves avec retard scolaire parmi les élèves ayant reçu les services de francisation	26 %	27 %	27 %	27%			Moins de 30 %		

^{*} La formulation de l'indicateur a été modifiée pour concrétiser autrement le résultat du passage de la 4º à la 5º année du primaire, par rapport à une situation de départ d'élèves non promus de 7,1%, alors qu'auparavant l'indicateur était formulé en termes d'élèves promu de la 4º à la 5º année en fonction de leurs résultats en français et en mathématique.

AXE 4 : L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE								
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018	
4,1 - Nombre d'établissements avec au moins une initiative en lien avec l'intimidation ou la violence	_	100 %	100 %	100 %			100 %	

AXE 5 : LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
5,1 - Nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans	150	122	119 provisoire	n/d*			Supérieur à 200		

^{*} Ce résultat ne nous ont pas été communiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

En relation avec les orientations du Plan stratégique, les données relatives au « niveau de performance » de certains indicateurs n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du Plan. Pour cette raison, les « résultats visés » de ces indicateurs sont parfois significativement inférieurs aux résultats obtenus. Nonobstant ces écarts, la CSDD poursuit ses objectifs d'amélioration de ses résultats.



MIEUX FAIRE

Une plus grande efficience de nos pratiques fait référence à plusieurs objectifs administratifs et pédagogiques. Dans le cadre de son *Plan stratégique*, la Commission scolaire a choisi d'analyser ses façons de faire dans une optique de simplification et d'intégration des technologies, tout en poursuivant un objectif d'optimisation de son offre de service en fonction des ressources disponibles.

Les services en ligne

La Commission scolaire poursuit, pour une troisième année, l'objectif de « mettre en ligne » différents services à l'usage des parents, des élèves et du personnel. En 2015-2016 :

- En formation professionnelle, un nouveau service par carte de crédit a été implanté afin de permettre le paiement en ligne des frais chargés aux élèves à la rentrée;
- Un module permettant l'inscription en ligne (des élèves de l'École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette et de l'École secondaire De Rochebelle) aux examens d'admission du Programme d'éducation internationale (PEI) a été développé;
- Les résultats du projet-pilote permettant l'inscription des élèves en ligne ayant été concluants, ce service a été offert à l'ensemble des établissements.

Ces réalisations contribuent à l'atteinte des objectifs du *Plan stratégique 2013-2018*.

La gouvernance des technologies

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan directeur des technologies*, l'actualisation de certaines orientations a donné lieu aux actions suivantes :

- La centralisation, au Service des technologies de l'information et des communications (TIC) de la CSDD, du personnel des technologies de l'information (TI) rattaché aux écoles secondaires a permis une meilleure gestion des priorités et un déploiement plus efficace des ressources concernées par ces activités;
- Le Comité des TIC a été remplacé par le Comité technopédagogique. Ce comité agit comme expert-conseil auprès du Comité de gouvernance des TI, notamment en faisant des propositions et des recommandations au regard de l'intégration des TIC en classe;
- Dans son analyse visant à améliorer l'accessibilité de l'information sur son portail, la CSDD a pris la décision d'utiliser la plateforme SharePoint de Microsoft afin de favoriser la collaboration entre les utilisateurs et d'offrir une plus grande flexibilité dans les échanges d'information;
- L'adhésion à plusieurs offres du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) a permis de bénéficier de conditions avantageuses dans le cadre de l'acquisition de matériel informatique et de services en technologie de l'information (TI).



AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE **NOS PRATIQUES**

AXE 1 : LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
1,1 - Nombre de procédures simplifiées ou harmonisées Nombre de procédures harmonisées	*	7 *	8	5 *	*	*	5 *		
1,2 - Diminution du nombre de rencontres convoquées par la Commission scolaire et en augmenter l'efficacité	132	115	111	111**			Diminution de 15		

^{*} Retrait de cet indicateur : le premier étant inclusif ou spécifique.
** À noter que le temps de rencontre fait l'objet d'une attention particulière pour contribuer, ce faisant, à un objectif d'efficacité.

AXE 2 : L'INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE										
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilar 2015-20		Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
2,1 - Nombre de projets technologiques visant l'optimisation des procédures administratives	_	1	5	7				5		
2,2 - Taux de satisfaction des utilisateurs du portail - la variété du contenu : % du personnel et % des parents - la facilité de navigation : % du personnel et % des parents	_	_	_		70 % 73 %			Amélioration de 25 %		





AXE 3 : L'OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
 3,1 - Nombre de programmes et de concentrations disponibles - Répartition des ressources consenties en fonction des besoins des écoles - Niveau des ressources en fonction de l'organisation de l'offre de service en formation professionnelle 	Programm En 2014- lisées et e choisi de En 2015-2 En 2013- en format en fonction	 En 2013-2014, une analyse du déploiement de l'offre de service du Programme d'éducation internationale (PEI) au primaire a été effectuée. En 2014-2015, les écoles Filteau et Saint-Mathieu ont été désinstitutionnalisées et elles se sont dotées d'un projet éducatif distinct. L'École Filteau a choisi de maintenir le PEI. En 2015-2016, ouverture de la 4º année du secondaire à l'École Des Pionniers. En 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, des ajustements ont été apportés en formation professionnelle. La budgétisation a été régulièrement révisée en fonction du nombre réel d'élèves inscrits tout au long de l'année pour tenir compte des ressources disponibles. 							
3,2 - Nombre de projets éducatifs actualisés Nombre d'établissements à caractère distinctif affirmé	*	5 *	5 *	4 *	*	*	19 *		

^{*} Le caractère distinctif d'un projet éducatif relève des Conseils d'établissement : la Commission scolaire les accompagne.

EN 2013,
LES DONNÉES RELATIVES AU
« NIVEAU ACQUIS DE PERFORMANCE »
DE CERTAINS INDICATEURS N'ÉTAIENT
PAS DISPONIBLES LORS DE LA RÉDACTION
DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018.

POUR CETTE RAISON, LES RÉSULTATS VISÉS DE CES INDICATEURS SONT PARFOIS SIGNIFICATIVEMENT INFÉRIEURS AUX RÉSULTATS OBTENUS.

> MALGRÉ CES ÉCARTS, LA CSDD POURSUIT SES OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE SES RÉSULTATS.





MIEUX SE DÉVELOPPER

La Commission scolaire met en œuvre des politiques et des programmes en étroite collaboration avec les établissements. Les composantes de son *Plan de gestion de service* portent sur un ensemble d'actions qui contribuent à la satisfaction des objectifs de ses employés et de l'organisation.

Le Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux employés

Aux fins de faciliter l'intégration d'un nouvel employé à son unité d'appartenance, la CSDD a renouvelé son programme d'accueil.

En processus d'entrée en fonction ou de transition professionnelle, ce programme vise à préparer l'employé à exercer efficacement ses nouvelles fonctions.

Les caractéristiques et les réalités humaines, physiques, matérielles et administratives propres à son nouvel environnement sont prises en compte dans une relation de soutien et d'accompagnement professionnel.

La supervision pédagogique

À la suite des travaux de réflexion sur la gestion de l'activité éducative, et dans la poursuite de son partenariat avec l'Université Laval, la Commission scolaire a élaboré un Cadre de référence destiné aux directions d'établissement à l'égard de la supervision pédagogique.

Partie intégrante des objectifs relatifs à la réussite des élèves et à la qualité des services éducatifs qui leur sont offerts, la supervision pédagogique est au cœur d'une démarche et d'une relation qui associe les enseignants aux responsabilités de la direction de l'établissement.

Pour ce faire, elle met en place une stratégie de supervision, basée sur les relations humaines entre le superviseur et le supervisé, ainsi qu'entre le superviseur et l'ensemble des enseignants.

Les centres d'apprentissage en mathématique

Au primaire, plusieurs titulaires ont adopté cette approche en offrant aux élèves des ateliers mathématiques durant lesquels ceux-ci développent leur compréhension des concepts mathématiques à l'aide du matériel de manipulation.

L'enseignement de l'écriture

Les titulaires du 1^{er} cycle du primaire ont pu participer à une rencontre visant le développement d'une vision commune sur l'enseignement et l'évaluation de l'écriture.

Les sujets traités ont notamment porté : sur l'écriture au quotidien - sur la lecture pour connaître les différents styles d'auteurs - sur l'écriture à partir des intérêts des élèves, ainsi que sur l'accompagnement et la rétroaction par l'enseignant.

L'enseignement de l'oral en français

Les enseignants de français du secondaire ont assisté à une conférence de M. Christian Dumais, chercheur et auteur de plusieurs ouvrages didactiques sur l'enseignement et l'apprentissage de la communication orale.

L'approche concrète et les ressources présentées étaient propices à un réinvestissement immédiat en classe.



La technologie au service de la pédagogie

Un réseau d'enseignants piliers des TIC du primaire se sont vu offrir plusieurs formations sur l'exploitation pédagogique de la tablette numérique pour créer des animations - produire des questionnaires interactifs - développer des stratégies de lecture - soutenir les processus d'écriture et l'étude de mots, et manipuler les concepts mathématiques.

SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES,
L'ENGAGEMENT ET
LA MOBILISATION DE TOUS

AXE 1 : LE RENFORCEMENT DES PROGRAMMES D'INTÉGRATION, DE SUPERVISION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
1,1 - Application des programmes d'accueil, d'insertion professionnelle et de mentorat aux nouveaux employés: - nombre de corps d'emploi visés - pourcentage des employés participants - taux de satisfaction	1 – Très élevé	1 19 % Très élevé	1 28 % Très élevé	4 35 % 98 %			5 30 % 75 %
1,2 - Supervision et accompagnement du personnel : pourcentage d'employés supervisés par année	- -	30 % 60 %	53 % 66 %	87 % 68 %			25 % réguliers 100 % non réguliers

AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
2,1 - Mise en place d'un plan de formation pour certains corps d'emploi :	2	2	3	4			5
taux de participation taux de satisfaction	43 % Élevé	43 % Élevé	56 % Élevé	61 % 96 %			50 % 75 %
2,2 - Taux de participation significatif aux activités de formation proposées	-	43 %	56 %	61 %			30 %







AXE 3 : LE PARTAGE D'EXPERTISE									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
3,1 - Implantation d'un mécanisme d'échange d'expertise pour certains corps d'emploi :	- - -	1 95 % Élevé	1 90 % Élevé	3 81 % 100 %			3 50 % 75 %		
3,2 - Réalisation de projets communs en concertation et en partage d'expertise : - nombre de projets communs - taux de satisfaction	-	4 –	3 Élevé	-			3 75 %		

AXE 4 : L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
4,1 - Nombre de projets de développement pédagogique ou technologique réalisés et une offre d'accompagnement pour soutenir l'innovation	-	24	38	31			5		



EN 2013,
LES DONNÉES RELATIVES AU
« NIVEAU ACQUIS DE PERFORMANCE »
DE CERTAINS INDICATEURS N'ÉTAIENT
PAS DISPONIBLES LORS DE LA RÉDACTION
DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018.

POUR CETTE RAISON, LES RÉSULTATS VISÉS DE CES INDICATEURS SONT PARFOIS SIGNIFICATIVEMENT INFÉRIEURS AUX RÉSULTATS OBTENUS.

> MALGRÉ CES ÉCARTS, LA CSDD POURSUIT SES OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE SES RÉSULTATS.



MIEUX RAYONNER

Deux leviers sont particulièrement mis à contribution dans le cadre de cette orientation : les communications et la promotion. La Commission scolaire jouit d'une bonne notoriété, mais elle veut faire connaître la richesse de ses établissements et de l'école publique, en particulier auprès des parents des élèves du primaire et des élèves en fin de parcours au primaire.

Le virage au mode numérique en matière de promotion s'intensifie

L'année 2015-2016 a été sans contredit une année de transition vers le passage au mode numérique en matière de promotion. Nos publications ont été éditées et diffusées en mode numérique et des visites virtuelles de nos écoles secondaires ont été mises en ligne autant sur le site Internet de la Commission scolaire que sur ceux des écoles

Les comptes Facebook et Twitter ont été alimentés au quotidien, de sorte que nous avons observé une augmentation significative de la visibilité des activités et des réalisations de nos écoles. Leur offre de service n'aura jamais autant rayonné. À cet effet, la présence accrue des parents et des élèves sur nos différentes plates-formes (Facebook – Twitter – site Internet) témoigne de la pertinence de poursuivre dans cette voie tout en s'adaptant aux modèles et usages qu'impose l'ère numérique.

Dans cette optique, la CSDD entend maintenir cette stratégie de présence soutenue, régulière et créative dans les médias sociaux. La Commission scolaire a aussi revu sa stratégie de promotion des *portes ouvertes* des écoles secondaires de façon à mieux diffuser l'information vers le public cible : les résultats seront vite mesurés en 2016-2017.

Le sondage sur les moyens de communication de la Commission scolaire

En 2015-2016, 1 980 personnes dont 1 322 parents et 658 membres du personnel ont participé à un sondage sur l'efficacité des moyens de communication utilisés par la Commission scolaire et sur le niveau de satisfaction de la relation entre utilisateurs.

À l'exception du Portail et de Twitter, une analyse complète des résultats a permis de situer le taux général de satisfaction à plus ou moins 80 %, à la fois sur la « relation des utilisateurs avec la Commission ou les établissements » et sur les « moyens actuels de communication ».

Le sondage a permis d'obtenir un premier « résultat relatif à plusieurs modalités de communication » par rapport : au Portail et au site Internet de la Commission scolaire, à Facebook et à Twitter, aux communications des parents, aux publications de la Commission scolaire, à l'information diffusée lors des tempêtes, et par rapport aux communications de la Commission scolaire vers les établissements.

En suivi à la *Planification stratégique 2013-2018*, ce sondage sera de nouveau administré en 2017-2018 pour évaluer le taux de satisfaction des utilisateurs des moyens de communication lesquels auront fait l'objet d'une mise à jour pour améliorer leur efficacité.



VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET Y ASSOCIER LA COMMUNAUTÉ

_ A	AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS										
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015		ilan 5-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018			
1,1 - Taux de satisfaction des utilisateurs du réseau fonctionnel des unités, services, établissements et groupes cibles (taux de satisfaction du personnel et des parents)	-	-	-	Pers.	Parents						
 Site Internet de la CSDD : la variété du contenu la facilité de navigation la pertinence des contenus 				89 % 91 % 91 %							
- Facebook de la CSDD : - ce média répond-t-il à vos besoins - la pertinence de l'information				90 % 91 %	90 % 90 %						
- Twitter de la CSDD : - le taux de satisfaction des employés				77 %	_						
- Portail de la CSDD : - la variété du contenu - la facilité de navigation				82 % 63 %	70 % 73 %			Amélioration de 20 %			
 Communication des parents avec la CSDD : les moyens de communication la facilité à joindre la personne 				_ _	89 % 80 %						
 Publications de la CSDD : l'accès aux publications la pertinence de l'information les moyens de communication 				94 % 87 % 93 %							
 Information lors des tempêtes : la radio, la télévision et les journaux les médias Facebook et Twitter le site Internet de la CSDD le courriel 				50 % 83 %	70 % 33 % 66 % 80 %						
 Communication de la Commission vers les établissements : l'accès à l'information la clarté du message les moyens de communication 				81 % 85 % 85 %	_ _ _						



AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS										
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018			
1,2 - Nombre d'interventions de la Commission scolaire sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter	-	-	-	184			Augmentation de 10 %			
- Nombre de mention « j'aime » sur Facebook			1 006	1 247						
- Nombre de vues uniques			5 000	9 000						
par semaine - Nombre de personnes qui partagent les nouvelles de cette page en moyenne par semaine			193	270						
Nombre d'abonnés sur TwitterNombre de vues (pas uniques)Nombre de tweets			228 16 000 74	269 22 800 70						
1,2 - Nombre de visites annuelles sur le site Internet	432 885	789 180	1 138 799	1 132 699			475 000			

AXE 2 : LA PROMOTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
2,1 - Nombre d'activités de promotion - Nombre de publications	15 22	18 22	21 24	22 26			20 25		
2,2 - Taux d'inscription des élèves du primaire dans les écoles secondaires de la Commission scolaire	70 %	71,2 %	76,5 %	74,2 %			72 %		

AXE 3 : LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS									
Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018		
3,1 - Nombre de lieux diversifiés de participation, de concertation et de collaboration du MEES, de la FCSQ, des organismes et des réseaux sociaux ainsi qu'aux tables régionales et provinciales - Nombre de participations	-	54 219	54 171	48 174			Concertation		
3,2 - Nombre d'ententes de partenariat visant la réalisation de projets avec des organismes, des entreprises et différents groupes de la communauté	-	36	37	57			Nombre de projets réalisés		

LES AFFAIRES CORPORATIVES

Les grands dossiers suivants ont été traités en relation avec des besoins conjoncturels et des opérations relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.



Le projet de Loi 86

Les modifications proposées dans le cadre du projet de Loi 86 ont fait l'objet d'une analyse et d'une implication du Conseil des commissaires pour le maintien de la démocratie scolaire.

L'évolution de la négociation nationale

Une « vigie » des moyens de pression susceptibles de perturber les opérations a été assurée et des communications à l'intention des gestionnaires ont été transmises sur une base régulière.



Les travaux relatifs aux infrastructures

Construction du Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle :

- Signature de l'entente avec la Ville de Québec portant sur le financement et le mode d'opération du Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle;
- Vente du terrain sur lequel est situé l'anneau de glace Gaétan-Boucher;
- Mise en œuvre du chantier de construction.

Relocalisation de l'École Madeleine-Bergeron :

- Plans et devis pour le réaménagement de l'École des Grandes-Marées.

Agrandissement du Pavillon De La Salle de l'École des Pionniers :

- Renouvellement de la demande d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

L'ouverture de la 5e secondaire à l'École des Pionniers

Élaboration des plans et devis pour le réaménagement de certains locaux. Un accompagnement a été offert à l'équipe-école pour l'actualisation de son projet éducatif.



La gestion en équilibre budgétaire

Un *Plan d'optimisation de la formation professionnelle* a été élaboré et des mesures de redressement ont été mises en place.

Les aires de dessertes

Une réflexion a été amorcée aux fins de préparer la consultation qui sera menée en 2016-2017 dans 4 milieux du territoire de la Commission scolaire



Les saines habitudes de vie et d'alimentation

Des ajustements ont donné lieu à des modifications à certaines de nos pratiques dans les cafétérias, notamment relativement aux nouveaux produits disponibles.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs englobe une population totale de **139 285** personnes des territoires de : Sainte-Foy – Sillery (**86 685**), Cap-Rouge (**13 150**), L'Ancienne-Lorette (**21 305**) et Saint-Augustin-de-Desmaures (**18 145**).

Les données sur la scolarisation de la population se répartissent comme suit : des **117 005** personnes de 15 ans ou plus, **90,72** % ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade universitaire, soit **106 150** personnes (*)

ÉTABLISSEMENTS

22 établissements scolaires :

- 14 écoles primaires
- 1 école primaire-secondaire
- 1 école primaire-secondaire pour les élèves handicapés
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes en 3 points de service (3 milieux spécialisés à vocation régionale sont situés dans les écoles)

Ces 22 établissements occupent 37 bâtiments.

CLIENTÈLE ADULTE

2015-2016 *

Formation générale : 2 888
Formation professionnelle : 1 885

* Données provisoires

CLIENTÈLE SCOLAIRE JEUNE

2015-2016

Clientèle scolaire jeune :

- Préscolaire : 1 016 dont 35 EHDAA- Primaire : 6 127 dont 334 EHDAA- Secondaire : 3 851 dont 223 EHDAA

Total: 10 994

SERVICES DE GARDE

2015-2016

Écoles primaires :

Points de service en milieu scolaire : 22
Élèves inscrits « réguliers » : 4 718
Élèves « sporadiques » : 1 527
Taux de participation « réguliers » : 66,1 %
Taux de participation avec les « sporadiques » : 87,4 %

Jardins d'enfants :

- Points de service : 1- Enfants inscrits : 24

SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE EN 2015-2016

Nombre d'élèves transportés :

Nombre d'élèves transportés : 2 253 au primaire et 2 588 au secondaire, pour un total de 4 841, dont 1 006 de niveau secondaire sont intégrés au transport en commun.

Nombre de véhicules en service :

Nombre de véhicules en service : **55** autobus, **11** minibus, **6** minibus adaptés, **14** berlines, lesquels parcourent **6 624** kilomètres par jour sur **454** trajets.

- * De ces 106 150 personnes, 19,72 % (20 935 personnes) ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent et 80,28 % (85 215 personnes) ont obtenu un diplôme d'école de métiers ou un diplôme postsecondaire.
 - De ces 85 215 personnes, 14,36 % (12 240 personnes) ont obtenu un diplôme d'école de métiers, ~ 28,25 % (24 075 personnes) ont obtenu un diplôme d'études collégiales, ~ 8,79 % (7 490 personnes) ont obtenu un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat et 48,60 % (41 415 personnes) ont obtenu un baccalauréat et plus.



RESSOURCES HUMAINES

2015-2016

Personnel enseignant : 1 016
Personnel de soutien : 672
Personnel professionnel : 96
Personnel cadre : 70

Total: 1 854 employés *

Départs à la retraite en 2014-2015 : 49

* Nombre d'employés réguliers et occasionnels long terme (plus de 6 mois)

CONTRATS DE SERVICES

2015-2016

Nombre de contrats de services octroyés à des entreprises comportant une dépense de 25 000 \$ et plus : 12

(pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016)

Valeur totale de ces contrats avant taxes : 802 240 \$

(Renseignements fournis en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public* et de la décision numéro 214558 du Conseil du trésor)

ENTENTES DE SCOLARISATION*

Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans nos écoles : **110**

Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD

inscrits au secteur régulier dans nos écoles : 290

Total : 400

Élèves du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans des écoles d'un autre territoire : **52**

Élèves du territoire de la CSDD inscrits au secteur régulier dans des écoles d'un autre territoire : **152**

Total : 204

* En application de l'article 213 de la LIP.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Travaux majeurs réalisés en 2015-2016

Mesures 50621 et 50622 de 2014-2015

« Maintien des bâtiments »

- Réfection de toitures : 500 000 \$

- Réfection de fenêtres, de portes extérieures

et de l'enveloppe extérieure : 1 259 260 \$
- Réfection de salles de toilettes : 1 425 000 \$

- Mise à niveau des systèmes de

ventilation et de protection incendie : 1 575 000 \$
- Réfection du système de filtration d'eau : 325 000 \$

- Réfection du drainage et pavage

d'une cour d'école : 100 000 \$

- Mesure d'atténuation du radon : 175 000 \$

Mesure 30850 de 2015-2016 88 902 \$

Mesure 30850 de 2015-2016 88 « Amélioration de l'accessibilité

« Amélioration de l'accessibilit des immeubles »

Allocation de base 2015-2016

- Travaux d'entretien, de réparation,

et de transformation des immeubles : 1 689 836 \$

Total: 7 137 998 \$



RESSOURCES FINANCIÈRES

Résultats de l'exercice 2015-2016

REVENUS

Subventions de fonctionnement

 du MEES :
 98 116 570 \$

 Taxes scolaires :
 28 921 358 \$

 Autres revenus :
 19 397 496 \$

146 435 424 \$

DÉPENSES

Enseignement et formation : 69 060 292 \$

Soutien à l'enseignement et

à la formation : 33 881 722 \$

Services d'appoint : transport scolaire

et services de garde : 16 532 806 \$
Activités administratives : 6 642 737 \$

Activités relatives aux biens meubles

et immeubles : 16 220 868 \$
Activités connexes : 4 360 869 \$
Gain sur disposition d'immobilisation : (3 563 379 \$)

143 135 915 \$

SURPLUS DE L'EXERCICE 3 299 509 \$

Un rapport financier détaillé pour **2015-2016** est disponible sur le site de la Commission scolaire.

Surplus disponible au 30 juin 2016

SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN 13 307 332 \$

Moins:

Valeur comptable des terrains 7 799 764 \$ Financement des avantages sociaux 7 080 156 \$

SURPLUS ACCUMULÉ

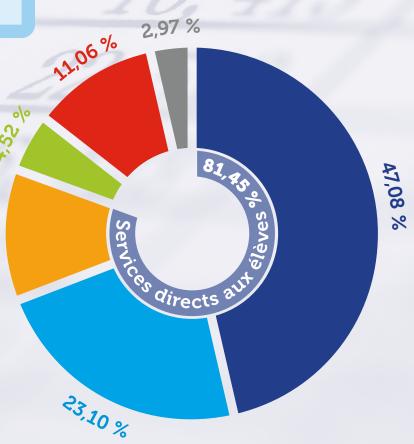
DISPONIBLE AU 30 JUIN 2016 (1 572 588 \$)

La Commission scolaire n'a pas de surplus disponible lui permettant de réduire l'impact des compressions budgétaires.

DISTRIBUTION DES DÉPENSES

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint : transport scolaire, services de gardes
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes

Le gain sur disposition d'immobilisation n'est pas pris en compte dans le calcul du pourcentage.



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : ÉCOLES ET CENTRES

Annexe I

Écoles primaires	Élèves	Écoles primaires	Élèves
École Les Bocages	399	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant-Campanile	182
École des Pionniers Pavillon Marguerite-Bourgeois	296	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant	358
École des Pionniers Pavillon De La Salle	535	École Filteau	506
École L'Arbrisseau	307	École Saint-Mathieu	329
École Marguerite-D'Youville	270	École du Versant École Sainte-Geneviève	194
École Les Sources	403	École du Versant École Notre-Dame-de-Foy	175
École Les Primevères – Jouvence École Les Primevères	389	École Fernand-Seguin	347
École Les Primevères – Jouvence École Jouvence	163	École Saint-Michel	394
École L'Étincelle – Trois-Saisons École L'Étincelle	182	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France I	160
École L'Étincelle – Trois-Saisons École Trois-Saisons	141	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France II	181
École des Hauts-Clochers Pavillon Notre-Dame	357	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Yves	178
École des Hauts-Clochers Pavillon Saint-Charles	258	École Madeleine-Bergeron	40
École Le Ruisselet	399		

25 ÉCOLES POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE Total : 7 143 en 2015-2016

Écoles secondaires	Élèves	Centres de formation	Élèves
École des Pionniers Pavillon Laure-Gaudreault	271	Centre d'éducation des adultes Centre du Phénix	
École secondaire De Rochebelle	1 571	Centre d'éducation des adultes Centre de L'Envol	* 2 888
École secondaire Collège des Compagnons	1 017	Centre d'éducation des adultes Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy	
❖ Le Goût d'entreprendre	12		
École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette	910	CFP Maurice-Barbeau et ❖ École des Grandes-Marées	* 783
❖ L'Escale	19	CFP Marie-Rollet	* 1 102
École Madeleine-Bergeron	51	* Données provisoires	
5 ÉCOLES SECONDAIRE ET & 2 POINTS DE SE Total : 3 851 élèves en 2015-2016	RVICE	5 CENTRES ET & 1 POINT DE SERVICE Total : 4 773 élèves en 2015-2016 *	

LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Annexe II

Il a été prévu en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* que les organismes du secteur public fournissent un état des effectifs relatif au nombre d'heures rémunérées par catégories d'emploi. À cet effet, le dénombrement des effectifs pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016 est annexé au présent rapport annuel.*

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014							
CATÉGORIES D'EMPLOI	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée				
1 Personnel d'encadrement	134 920,75	0,00	134 920,75	83				
2 Personnel professionnel	150 422,36	643,44	151 065,80	119				
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0				
4 Personnel enseignant	1 337 132,13	384,39	1 337 516,53	1 353				
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	911 607,44	2 525,25	914 132,68	1 097				
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0				
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	122 221,33	1 318,30	123 539,63	106				
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0				
Total	2 656 304,01	4 871,38	2 661 175,39	2 758				

CATÉGORIES D'EMPLOI	AVRIL 2015 À MARS 2016			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	133 314,06	0,00	133 314,06	87
2 Personnel professionnel	140 979,82	255,30	141 235,12	119
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 325 539,77	398,89	1 325 938,65	1 357
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	909 563,69	3 556,26	913 119,95	1 173
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	117 633,39	2 145,30	119 778,69	84
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 627 030,73	6 355,74	2 633 386,48	2 820

REMARQUE:

Sur la base des données de la période de référence (janvier à décembre 2014) et de celles la période (du 1er avril 2015 au 31 mars 2016) qui fait l'objet de la présente reddition de comptes, aucun dépassement ne s'est produit à chacune des catégories d'emploi, non plus qu'au total des heures rémunérées par rapport à la cible de 2 661 175,39 qui avait été donnée à la Commission scolaire des Découvreurs le 19 octobre 2015.

^{*} Données fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) le 4 novembre 2016.



LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Annexe III

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité de ses offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

NOS ENGAGEMENTS

Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous.

Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie.

Informer adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant.

Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celle de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat.

Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation.

Administrer ses ressources avec équité et transparence.

Traiter avec courtoisie et diligence toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite.

La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne pour un passage réussi à la vie active.



La Commission scolaire des Découvreurs a 30 ans

Fenêtre grande ouverte sur le temps, le 30° anniversaire est un moment propice pour exprimer notre admiration et notre reconnaissance envers toutes les personnes qui s'engagent généreusement auprès de nos élèves afin de les accompagner dans leur cheminement de vie personnelle.

Portée depuis 30 ans dans les sillons des découvreurs qui l'ont forgée, la Commission scolaire des Découvreurs profite de cette occasion pour exprimer la fierté de ses racines et afficher une fabuleuse pulsion de modernité dont elle cueille les fruits chaque année.

Portée également par des valeurs de réussite dynamiques, signifiantes et serties au coeur de sa mission (le respect, la rigueur, l'engagement et le dépassement) la Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante animée d'un fort sentiment d'appartenance.

À travers les années, la Commission scolaire a toujours fait évoluer ses projets en symbiose avec sa communauté et son époque. Sa présence, toujours plus forte dans son milieu, témoigne d'une remarquable capacité d'adaptation, laquelle mérite d'être saluée.

En 2016, la Commission scolaire des Découvreurs poursuit sur sa lancée de réussites et, inlassablement, elle cultive le terreau du succès pour le plus grand bien-être intellectuel, social et personnel de ses élèves.

LA FIERTÉ EN HÉRITAGE

Coordonnées pour nous joindre

Secrétariat général de la Commission scolaire des Découvreurs

Si vous désirez nous faire part de vos suggestions pour améliorer la qualité de nos services ou obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez nous joindre en vous adressant au

Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information Commission scolaire des Découvreurs

100-945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 4E2

Téléphone : 418 652-2121 Télécopieur : 418 652-2146

Découvreurs en tête!



